



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA
Mercredi, 29 décembre 2021

Texte

- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Major Zouhair EL-KANDOUSSI, porte-parole de la Force
- Commissaire Serge Ntolo MINKO, porte-parole de la Police

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

● A la veille de la nouvelle année, je voudrai commencer cette dernière conférence de presse de la MINUSCA en 2021 par ce message du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine, Mankeur Ndiaye, au peuple centrafricain, à qui il rend “un vibrant hommage pour sa résilience face aux difficultés et lui souhaiter une bonne année, surtout une année de paix.” “Avec le Gouvernement, sous le leadership du Président Touadéra engagé au service de la paix, et avec tous les partenaires, nous continuerons à travailler pour un retour rapide de la paix afin que la République Centrafricaine puisse retrouver la sécurité et la stabilité, et s’engager sur la voie du développement”, a indiqué le Représentant spécial dans son message.

S’adressant au personnel de la MINUSCA et des Nations Unies en RCA, le Représentant spécial a indiqué que le leadership “sait qu’il pourra compter sur la contribution de chacun d’entre vous pour exécuter le mandat, en appui aux autorités et au peuple centrafricains, avec professionnalisme, dévouement et dans le respect des valeurs et principes de l’organisation.”

● Le 21 décembre 2021, le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la RCA a approuvé l’ajout de l’entrée d’Ali Darassa à sa liste relative aux sanctions concernant les personnes et entités visées par les mesures imposées par le Conseil de sécurité et adoptées en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Dans un communiqué de presse, le Comité 2127 du Conseil de sécurité précise qu’Ali Darassa, “a fondé et dirige toujours la milice Unité pour la Paix en Centrafrique (UPC), basée en République centrafricaine, qui a tué, torturé, violé et déplacé des civils, s’est livrée à un grand nombre d’atteintes aux droits humains et de violations du droit international humanitaire, et s’est livrée aussi au trafic d’armes, à des activités de taxation illégales et à une guerre contre les forces de défense et de sécurité de la République centrafricaine ainsi que contre d’autres milices, depuis sa création en 2014.”. Le communiqué du comité 2127 ajoute: “En décembre 2020, il a joué un rôle de premier plan dans la création de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC) qui a pris les armes pour s’opposer aux élections et a tenté d’entrer dans la capitale Bangui, en violation des engagements pris par l’UPC dans le cadre de l’Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) signé le 6 février 2019”.

Dans son paragraphe 56, la résolution 2127 du Conseil de sécurité prévoit “l’imposition de mesures ciblées, dont une interdiction de voyager et un gel des avoirs, aux personnes qui, par leurs agissements,

compromettent la paix, la stabilité et la sécurité, notamment en se livrant à des actes qui menacent ou violent les accords de transition, en menant des actions qui menacent ou entravent le processus politique ou attisent la violence, en apportant leur soutien à ces actions, y compris en commettant des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire”.

DROITS DE L'HOMME

- Durant la période entre le 21 et le 27 décembre, la MINUSCA a documenté et confirmé neuf incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ayant affecté au moins 37 victimes (29 hommes, six femmes, une fille, et une victime collective). Neuf allégations affectant 21 victimes sont en cours de vérification.

La Haute-Kotto reste la préfecture la plus affectée, suivie de l'Ouham et du Mbomou. La plupart des incidents sont attribuables aux groupes armés signataires de l'APPR-RCA (6 incidents – 8 victimes) tandis que la majorité des victimes sont quant à elles attribuables aux agents de l'Etat et autres personnels de sécurité (3 incidents - 29 victimes).

Par ailleurs, la Division des droits de l'homme (DDH) de la MINUSCA a effectué des visites à la chambre de sûreté du commissariat de police de Bria (Haute-Kotto) et à la prison pour femmes de Bimbo (Ombella M'Poko) pour vérifier les délais légaux de garde-à-vue et de détention provisoire ainsi que les conditions de détention des mineurs.

PROTECTION DE L'ENFANT

- Sept incidents de violations graves des droits de l'enfant ont été documentés par la MINUSCA entre le 17 et le 23 décembre tandis que deux autres sont en cours de vérification. Les groupes armés sont auteurs de cinq violations (déni d'accès humanitaire, violence sexuelle, mutilation et recrutement et exploitation d'enfants) alors que les forces armées et autres personnels de sécurité sont responsables de deux violations (attaque d'une école et recrutement et exploitation d'enfants).

Par ailleurs, la Mission a organisé 14 sessions de sensibilisation à Bria, Kaga-Bandoro, Paoua, Bouar, Bangui pour prévenir les violations graves des droits de l'enfant. Quelques 280 participants y ont pris part dont des membres des FACA et des Forces de sécurité intérieure (FSI), des leaders communautaires ainsi que des femmes et des jeunes leaders.

BUREAUX REGIONAUX

- L'équipe MINUSCA DDR et UNOPS de Bria était en mission de suivi auprès de quatre groupements agricoles et de 38 leaders communautaires de Dagbatro (PK 7), Ngoulekpa (PK 16), Ngoungoua (PK 19) et Boungou 1 (PK 29), sur l'axe Bria-Ouadda, pour renforcer l'accompagnement de ces producteurs et identifier de nouveaux candidats au programme de réduction de la violence communautaire (CVR). Les échanges ont porté sur les productions agricoles, l'amélioration du vivre-ensemble et la cohésion sociale agriculteurs-éleveurs pour prévenir les conflits liés à la transhumance.

- Les sections des Affaires civiles et de Justice de la MINUSCA, en partenariat avec l'UNFPA, poursuivent la mise en œuvre du projet d'appui à l'établissement des actes de naissance aux enfants des sous-préfectures de Bria et Yalinga afin de favoriser leur accès aux services de base, y compris l'inscription des élèves aux examens et concours nationaux. Durant la semaine écoulée, les activités de sensibilisation et des audiences foraines ont eu lieu sur l'axe Yalinga, notamment dans les villages d'Iramou et Issa Mazengue.

COVID-19

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 27 décembre 2021:

- Cas accumulés	983
- Cas guéris	913
- Cas actifs	52
- Décès	9

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire centrafricain demeure relativement calme mais imprévisible. Cette semaine à Bangui, la situation sécuritaire est restée calme même si la criminalité continue d'être une préoccupation sérieuse dans la ville.

Dans la région Ouest, le 3R a attaqué une position des FACA à Mann, causant des pertes civiles le 19 décembre 2021. La majorité des attaques de 3R contre des positions des FACA ont eu lieu dans la partie occidentale de la préfecture de Ouham-Pendé, près de la frontière avec le Cameroun. De même, un engin explosif qui pourrait avoir été placé par le 3R, a explosé au passage d'un camion opérant pour l'Organisation des Nations Unies chargé des migrations (OIM), sur l'axe Bocaranga-Bozoum, près du village de Ngoutere. Le 20 décembre, une présence importante d'éléments du 3R a été signalée près du village de Libala.

Dans la région Centre, l'environnement sécuritaire a été marqué il y a deux semaines par les exactions des anti-Balakas il y a dix jours à Boyo, où plusieurs civils avaient été torturés. La Force de la MINUSCA, qui était intervenue à Obo pour protéger les populations, a initié le 25 décembre, une opération d'expulsion d'environ 200 éléments de l'UPC de la localité de Boyo, dans la préfecture de la Ouaka. L'arrivée des bataillons népalais et mauritanien de la Force de la MINUSCA, en renfort à l'effectif des casques bleus surplace, a contraint les combattants de l'UPC de quitter de Boyo, où ils occupaient des maisons ainsi que la résidence du maire.

La MINUSCA poursuit ses opérations de nettoyage dans la ville avec des patrouilles robustes. La Mission met en garde l'UPC contre toute tentative d'occupation de Boyo et réaffirme sa détermination à assurer la protection des communautés conformément au mandat.

La situation sécuritaire dans la partie Est a été caractérisée par des informations faisant état de la tentative du leader rebelle, Mahamet Saleh, de rassembler des forces et de mener des représailles en tuant les individus à Nzako. Par ailleurs, un groupe important d'anti-Balakas est arrivé dans la ville d'Ippy et a été impliqué dans des activités criminelles telles que le vol.

ACTIVITES DE SOUTIEN AUX POPULATIONS

Dans la région Est, l'officier de la coopération civilo-militaire CIMIC, le médecin et son staff médical du contingent marocain ont organisé une séance de sensibilisation et de consultation médicale gratuite au village de Malikou, à Bangassou. Le même contingent marocain a distribué quatre tonnes d'eau potable à la population d'Agoumar, la localité de Rafai.

La région Centre a connu une cérémonie d'inauguration d'un parc de jeux d'enfants dans une école de la localité de Yangrandjj ainsi que la distribution de fournitures scolaires et de ballons de football. Ladite cérémonie a été présidée par le Commandant de la région Est et Commandant du contingent pakistanais. De son côté, le bataillon burundais, à travers son officier CIMIC, a visité la population du village Sokada où il a échangé avec la population à propos des mesures barrières sanitaires contre la Covid-19.

La région Ouest à son tour, a connu une série de visites des responsables CIMIC du secteur où ils ont organisé la célébration de Noël par la distribution de repas pour les détenus de la prison de Bouar en coordination avec la Sœur Cecilia de Bouar. Également, le bataillon tanzanien et unité opérationnelle temporaire cambodgienne ont procédé à une campagne médicale et la distribution d'eau potable au profit de la population du village de Gambia. Enfin, la compagnie de génie péruvienne a distribué des tenues de sport aux jeunes du village de Borro et réuni les enfants à l'occasion de Noël.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

La semaine écoulée a été marquée au niveau de la Police de la MINUSCA, par la fin des visites du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RCA, Mankeur Ndiaye, aux unités de police constituées de Bangui, ainsi que par une remise de bâtiments et la sécurisation des festivités de Noël.

Le 23 décembre, le Représentant spécial s'est rendu aux bases des unités de Police du Rwanda (RWA-PSU) et du Cameroun (CAM-FPU2). Dans chacune de ces unités, le Chef de la MINUSCA a loué l'engagement et le professionnalisme dont elles font montre dans l'exécution de leurs tâches respectives, tout en relevant leurs différentes actions au profit de la population centrafricaine.

Le 23 décembre également, UNPOL à travers son Chef du pilier Développement a procédé à la remise officielle de bâtiments à l'école de Gendarmerie de Kolongo. Ces infrastructures comprenant 10 cabines de toilettes nouvellement construites, ont été financées, sur fonds programmatiques de la police de la MINUSCA pour un coût global de 57.957.387 FCFA. Cette action est inscrite dans le plan de renforcement des capacités et développement des forces de sécurité intérieure (FSI).

Le 24 décembre, la présidente du réseau des femmes UNPOL, assistée de la conseillère juridique UNPOL et d'autres membres dudit réseau, ont procédé à la remise de jouets et de cadeaux aux enfants démunis et orphelins de la ville de Bangui. Cette action a été facilitée par l'association Initiative pour le Développement Educatif et Socio-culturel (IDESC) dont le promoteur, Armand Touaboy, a loué l'initiative et a remercié UNPOL pour sa participation au slogan « Noël pour tous ».

A Obo, dans la préfecture du Haut-Mbomou, les femmes UNPOL ont également procédé le 25 décembre, à la remise des dons au profit des femmes du camp des personnes déplacées de Zemio.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Préfet de la localité, du sous-préfet d'Obo et de celui de Bambouti. Ce don était constitué des savons, des pâtes alimentaires, des bidons d'huile et de farine de manioc. Lors de cette action, les présents ont été sensibilisés sur les violences basées sur le genre et la lutte contre l'impunité.

Le 27 décembre, le Capitaine Boufle Avichico Bernard de l'UNPOL, représentant la cheffe de bureau MINUSCA de Bossangoa, a procédé à la remise, aux autorités centrafricaines, de l'édifice réhabilité et équipé de l'unité spéciale anti-fraude (USAF) de Bossangoa. Cette infrastructure, réceptionnée par Barthelemy Wilikon, Préfet de l'Ouham, comprend un dispositif électrique alimenté par des panneaux solaires, quatre bureaux équipés en fournitures de bureau, mobiliers, matériels informatiques, un poste de police et deux cellules avec toilettes. Ledit bâtiment a été financé sur fonds programmatiques UNPOL-MINUSCA pour 48.877.142 FCFA, pour aider à la restauration rapide de l'autorité de l'Etat. Le Préfet a remercié la mission pour l'ouvrage et a promis de veiller au maintien de son entretien.

APPUI OPERATIONNEL

Durant cette période de festivités, les états-majors intégrés de la MINUSCA, à travers leurs unités de police constituées et les officiers de police individuels conjointement avec les forces de sécurité intérieure, multiplient les patrouilles diurnes et nocturnes dans les différents quartiers, lieux de cultes et carrefours stratégiques de Bangui et en régions. Cette combinaison de forces a permis de maintenir un climat serein pendant les fêtes de Noël.

Dans le cadre du renforcement des capacités, plusieurs thèmes ont été développés dans différents commissariats et brigades à savoir « la distinction entre un agent et un officier de police judiciaire » ; « le respect des procédures judiciaires » ; « les mesures de sécurité dans la manipulation d'une arme » et « l'abus de confiance », entre autres.

Le 27 décembre, UNPOL, lors de sa patrouille pédestre de routine au quartier Ganama, dans le 5e arrondissement de Kaga-Bandoro, préfecture de la Nana-Gribizi, a sensibilisé un groupe d'hommes et d'enfants sur la nécessité de scolariser les enfants.

Le respect des mesures barrières contre la covid-19, reste de rigueur dans les activités d'UNPOL.